

Académie de POITIERS
Collège Jean Hay
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration N° 1

Date : Lundi 03 OCTOBRE 2016

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 19 septembre 2016

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur Yves MIRANDE - principal

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GRANGEPONTE – principal-adjoint

Quorum : 13

Nombre de présents : 17 puis 18

Ordre du jour

Préambule

- Lecture et approbation du PV du 20 juin 2016

I - Vie pédagogique et éducative

- Rapport pédagogique 2015/2016
- Attributions des IMP (indemnités pour mission particulière)

II – Fonctionnement général (hors point I et II)

- Conventions
- Attribution des logements de fonction
- Permanences vacances 2016/2017
- Mesures de sécurité

III – Vie budgétaire et financière

- Bilan des voyages et sorties 2015-2016
- Voyages scolaires 2016/2017
- Décision budgétaire modificative pour information

IV – Questions diverses

- Déposée par les enseignants /

- Annexes : 1 – rapport pédagogique ; 2 – permanences vacances ; 3 – bilan des voyages 2015/2016 ;
4 – DBM pour info

- Motion : : 0

PRESENCE au CONSEIL d'ADMINISTRATION à 17H30

Séance du Lundi 3 Octobre 2016

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	[P]	Signature	Nom - Prénom	P	Signature	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MIRANDE Yves	P					
	Principal adjoint	M. GRANGEPONTE Philippe	P					
	Gestionnaire	Mme POIRIEZ M. Laurence	P					
	C.P.E.	M. HINTZY Pascal	P					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseiller Départemental M. VALLET Mickaël	P					
		Conseillère Départementale Mme BAZIN Michèle	E					
	Commune Mairie	M. DESHAYES Maurice-Claude	E					
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme TARNOT Gisèle	E					
PERSONNELS de L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme MONTIGNY Emilie	P					
		M. LEROUX Guillaume	P					
		Mme SAHUC Nathalie	P					
		M. HAÏMED Saïd	E					
		Mme GUILLON Christine	E			Mme Parnetia Kinzy	P	
		Mme ROEGIERS Agnès	P					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, santé	Mme BODIN Monique	P					
		Mme PERAUX SEUREAU Brigitte	E					
PARENTS ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme AULIER Karine	P		Aulier Karine			
		M. CRESPIY Daniel	P		CRESPIY Daniel			
		Mme GUITTON Nathalie	P					
		M. LANDIE Thierry	P					
		Mme DENOYER Valérie	P					
		M. PLANTIN Cédric	P					
	Elèves	Sarah JAHHAOUI	A					
Gani Alliyah		P			JAMOIS Mathis			

Personnalités invitées :	Présent	Absent	Excusé
Groupement de communes Mme AKERMANN			
Agent Comptable Mme CHASSAGNOUX			
Adjoint à l'agent Comptable Mme BROCH			

[P] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Début du conseil d'administration à 17h35.

M. MIRANDE, principal du collège Jean Hay, préside le conseil d'administration.

M. GRANGEPONTE, principal adjoint, est secrétaire de séance selon le règlement interne du conseil d'administration.

M. MIRANDE excuse l'absence de Mme BAZIN, conseillère départementale, de Mme TARNOT, personnalité qualifiée, de M. DESHAYES, représentant de la commune de Marennes.

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du présent CA.

Il rajoute un point à l'ordre du jour : les contrats 2016/2017.

Préambule : Lecture et approbation du PV du CA du 20 juin 2016

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du CA du 20 juin 2016, il en fait un commentaire rapide.

Il demande ensuite si des observations doivent être faites concernant ce PV.

Aucune autre observation n'est faite.

Vote pour avis sur l'approbation du PV du CA du 20/06/2016 : Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

Mme DESNOYER, représentante des parents, rejoint le CA à 17h45.

I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Rapport pédagogique 2015-2016

M. MIRANDE fait une présentation du rapport pédagogique de l'année 2015-2016 pour le collège Jean Hay comme pour le réseau ECLORE Mer et Littoral. Il évoque également le bilan du CDI, du service de l'infirmerie scolaire, du service social en direction des élèves, de l'association sportive.

M. MIRANDE donne également la parole à M. HINTZY en tant que CPE pour le bilan de la vie scolaire et en tant que président du foyer socio-éducatif.

Voir documents en annexe. (A1)

Acte N° 7

Vote du rapport pédagogique 2015-2016 Pour :18- Abstention :0- Contre :0

- Attribution des IMP (Indemnités pour Mission Particulière)

M. MIRANDE indique que la répartition des IMP s'est faite en présence des professeurs lors du conseil pédagogique du 29 septembre 2016 qui a validé cette répartition. Elle a été modifiée depuis lors d'une réunion entre les enseignants. La répartition ci-dessous tient compte de cette modification.

7 IMP sont attribuées au sein de l'établissement :

2 IMP pour le RUPN

½ IMP pour le référent culture

1 IMP pour la coordination d'EPS

¼ d'IMP pour la coordination en Sciences Physiques

¼ d'IMP pour la coordination en Sciences de la Vie et de la Terre

¼ d'IMP pour la coordination en Technologie

¼ d'IMP pour la coordination LV Espagnol

¼ d'IMP pour le projet de journal scolaire

Le reliquat de 2 IMP et ¼ sera attribué en cours d'année pour l'engagement des enseignants dans l'organisation des voyages scolaires.

Vote pour avis de l'attribution des IMP : Pour :18 - Abstention :0 - Contre : 0
--

II. FONCTIONNEMENT GENERAL

- Conventions

M. MIRANDE présente les différentes conventions qui doivent être signées en début d'année pour le fonctionnement du collège :

- Une convention de partenariat avec le théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort : le travail avec la Coupe d'Or s'accroît cette année avec des ateliers théâtre pour une classe de 6^{ème}. Mme MAHE sera l'enseignante référente dans le collège. Une intervenante professionnelle, Cathy LEJEUNE travaillera toute l'année avec des élèves de Mme MAHE.

Le budget global est de 1888,00 euros. (700 euros pris en charge par la Coupe d'Or, et 1188 euros par le collège).

Acte N° 8

**Vote de la convention avec le théâtre de la Coupe d'Or:
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec le lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc : un certain nombre de nos élèves se présente au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) en lien avec l'aérodrome de Marennes. Les cours auront lieu au lycée de la Mer et du Littoral. Il n'y a pas de frais pour le collège.

Acte N° 14

**Vote de la convention avec le lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc:
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention d'adhésion aux services de paiement en ligne : à partir du 1^{er} septembre 2016, le télépaiement est mis en place. Les familles pourront payer par carte bancaire par Internet pour la cantine et pour les voyages. C'est un mode de paiement sécurisé. Les commissions interbancaires et les frais de télépaiement seront à la charge du collège (imputés au service de restauration).

Acte N° 9

**Vote de la convention d'adhésion aux services de paiement en ligne:
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de coopération avec le SESSAD concernant les déficients visuels ADEEP 17 : nous accueillons un élève qui vient d'arriver qui a une déficience visuelle. Dans ce cadre, il a un accompagnement SESSAD. Il n'y a pas de frais pour le collège. En termes d'assurances, cela permet au SESSAD d'intervenir.

Acte N° 15

**Vote de la convention avec le SESSAD pour les déficients visuels ADEEP 17:
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec la ludothèque de Marennes : l'enseignant de la classe ULIS, M. BILLIERES a contacté la ludothèque afin que les élèves de sa classe soient accueillis et encadrés dans les locaux de la ludothèque.

Cela correspond au coût suivant : 25 euros de l'heure pour les séances encadrées, 10 euros de l'heure pour les séances non encadrées.

Acte N° 10

**Vote de la convention avec la ludothèque de Marennes:
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes dans le cadre du PEL pour le développement des activités pendant la pause méridienne et le soir (intervention des animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Acte N° 16

**Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes (PEL) :
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes pour l'utilisation de la salle omnisports (gymnase). La prise en charge financière est assurée par le département.

**Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes
(utilisation de la salle omnisports) : Acte N° 17 Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes pour la natation scolaire : tous les élèves de 6^{ème} bénéficient de 12 séances de natation avec une participation financière importante de la communauté de communes.

**Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes
(Natation scolaire) : Acte N° 11 Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO pour l'accueil des séances de natation des élèves de 6^{ème}.

**Vote de la convention pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO:
Acte N° 18 Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- Une convention de partenariat avec la commune de Marennes pour l'utilisation ponctuelle de la salle de l'Estran.

**Vote de la convention avec la commune de Marennes pour l'utilisation de l'Estran :
Acte N° 12 Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

M. MIRANDE remercie la commune de Marennes pour la mise à disposition de la salle de l'Estran.

A l'issue du vote de toutes ces conventions, M. Mirande remercie chaleureusement la communauté de communes du Bassin de Marennes, et son président, M. VALLET, pour ce soutien important aux activités du collège.

Contrats

M. MIRANDE évoque différents contrats d'entretien pour l'année scolaire 2016/2017 qui sont repris par le document joint en annexe.

Mme POIRIEZ précise que pour la détection incendie le collège pourrait adhérer à un groupement d'achats avec le lycée Dassault de Rochefort.

**Vote des contrats d'entretien :
Acte N° 19 Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

Attribution des logements de fonction

M. MIRANDE indique qu'il a demandé une dérogation à l'obligation de loger pour lui-même et qu'elle lui a été accordée par le Directeur Académique.

Pour l'année scolaire 2016/2017, les logements sont attribués comme suit :

Le logement de fonction n° 17 (F4 bis) est attribué à M. GRANGEPONTE, principal adjoint, par nécessité absolue de service.

Le logement de fonction n° 19 est vacant.

Le logement de fonction n° 21 (F4) est attribué à Mme POIRIEZ, gestionnaire, par nécessité absolue de service.

Le logement de fonction n° 23 (F3) est attribué à M. POIRIER, agent, par nécessité absolue de service.

**Vote pour avis de l'attribution des logements de fonction :
Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0**

Permanences administratives pendant les vacances scolaires 2016-2017

M. MIRANDE présente les permanences administratives et la présence des personnels de direction pour les vacances scolaires 2016-2017.

Ce document a été transmis à la direction académique de La Rochelle, au conseil départemental de la Charente Maritime, à la mairie de Marennes et à la gendarmerie de Marennes.

Voir document joint en annexe. (2)

- **Mesures de sécurité**

M. MIRANDE présente les différentes mesures de sécurité mises en place au sein des établissements scolaires par la circulaire des ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur du 29 juillet 2016.

Cette circulaire rappelle des mesures que nous avons déjà mises en place l'année dernière : fermeture des portails, avec caméra pour la visualisation des entrants, interdiction de stationner à l'entrée de l'établissement, éviter les attroupements devant le collège, l'identité des personnes entrant dans le collège est prise à l'accueil, trois exercices de sécurité seront mis en place (1^{er} exercice intrusion attentat avec confinement le 14 octobre), apprentissage des 1ers secours et des gestes qui sauvent pour les délégués de classe et les élèves de 3èmes.

Un courrier a été adressé à tous les parents le 19 septembre 2016 pour présenter ces mesures et demander à chacun les efforts nécessaires pour la mise en œuvre de ces mesures de sécurité.

III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- **Bilan des voyages scolaires 2015-2016** (annexe 3).

M. MIRANDE rappelle que ce bilan a déjà été présenté lors du CA du 20 juin 2016.

Ce bilan devait être actualisé pour inclure le bilan du voyage à la Guadeloupe qui est maintenant finalisé.

Vote pour avis du bilan des voyages scolaires 2015-2016 : Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0

- **Voyages scolaires**

M. MIRANDE présente les voyages scolaires et les sorties scolaires pour lesquels une demande de participation financière est faite aux familles.

Voyage à La Mongie : séjour à la montagne proposé à toutes les classes de 6^{ème} et à la classe ULIS (90 élèves). Le responsable est M. MERCERON, professeur de SVT.

Acte N° 20

Vote du voyage à La Mongie: Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0
--

Voyage à Londres : séjour pour les élèves de 4^{ème} (50 élèves). La responsable du voyage est Mme GUILLON, professeur d'anglais.

Acte n° 13

Vote du voyage à Londres : Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0
--

Voyage en Pologne : séjour pour les élèves de 3^{ème} (49 élèves). La responsable du voyage est Mme PANNETIER, professeur d'arts plastiques.

M. MIRANDE précise que ce projet est en lien avec le travail de nos élèves autour des commémorations (14 octobre, 11 novembre, 8 mai) et un travail de mémoire sur Jean Hay.

Acte N° 21

Vote du voyage en Pologne: Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0
--

Voyage à Salamanque : séjour pour les élèves de 5^{ème} (50 élèves). La responsable du voyage est Mme GUERIT, professeur d'espagnol.

Acte N° 22

Vote du voyage à Salamanque: Pour :18 - Abstention : 0 - Contre : 0
--

Sortie au Moulin du Fâ : sortie d'une journée pour les élèves de 6^{ème}. Le responsable de cette sortie est M. LEROUX, professeur d'histoire géographique.

Acte N° 23

Vote de la sortie au Moulin du Fâ: Pour : 18 - Abstention : 0 - Contre : 0

- DBM pour information Annexe 4.

Dans le cadre de la classe à horaires aménagés football, M. MIRANDE indique que la ligue de football a attribué au collège une subvention de 500 euros pour les dépenses de fonctionnement.

IV. QUESTIONS DIVERSES

M. MIRANDE présente deux interrogations des enseignants :

La première porte sur LSUN (le livret scolaire unique numérique qui suit le collège du CP à la fin de la classe de 3^{ème} pour toute la scolarité obligatoire) et FOLIOS qui est une application qui prend en charge les parcours du collège.

M. MIRANDE répond que le LSUN est en cours de développement et de mise en œuvre. Une réunion de chefs d'établissement se tient le 4 octobre. Elle permettra sans doute d'en savoir plus. FOLIOS est opérationnel pour le collège. Les professeurs de technologie en font une présentation aux élèves de 3^{ème}.

La seconde interrogation porte sur les compétences et les notes ou la cohabitation des deux systèmes.

Mme MONTIGNY, représentant des professeurs, précise : de nombreux enseignants s'interrogent sur la possibilité ou non d'évaluer sans note, sur la manière pour faire passer les évaluations vers LSUN, sur la forme du bulletin scolaire.

M. MIRANDE répond que quel que soit le mode d'évaluation et de codage de ces évaluations, elle doit être avant tout bienveillante. Monsieur le Directeur académique a réaffirmé la volonté d'abandonner les notes, l'année scolaire prochaine, au moins pour le niveau 6^{ème}. Dès cette année, pour le diplôme national du brevet, il n'y a plus de notes pour le contrôle continu mais des compétences qui sont traduites en points.

Pour cette année, le collège de Marennes fonctionne avec des notes et les compétences. C'est une année de transition. Il faudra réfléchir pendant l'année au fonctionnement pour la prochaine rentrée.

M. MIRANDE rappelle en conclusion que ce CA est le dernier dans cette configuration. Des élections ont lieu dans la semaine. Le prochain CA accueillera les personnes nouvellement élues.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h40.

Le Secrétaire de Séance



Philippe GRANGEPONTE

Le Président du Conseil d'Administration




Yves MIRANDE

Sommaire

Sommaire.....	2
Contexte de l'établissement.....	3
Population scolaire.....	5
Personnels et moyens.....	7
Parcours et Résultats.....	11
Indicateurs facultatifs.....	12
Contrat d'objectifs.....	14
Réseau Eclaire.....	15
Projet académique.....	16
De l'école au collège (Axe 1 Obj 2).....	16
Du collège au lycée (Axe 1 Obj 2).....	16
Les parcours artistiques et culturels (Axe 1 Obj 3).....	16
L'ouverture européenne et internationale (Axe 1 Obj 3).....	16
Le parcours citoyen : ancrer les valeurs de la République au.....	16
Assurer une éducation à l'orientation dans une logique de pa.....	16
Le numérique au service d'un parcours réussi des élèves (Axe.....	17
Compléments éventuels.....	18

Rapport annuel 2015 / 2016

RNE	0170386C
Nom	COLLEGE JEAN HAY
Adresse	25 AVENUE DE BEAULIEU
Ville	MARENNES
Téléphone	+33 5 46 85 36 33
Secteur	PU
Fax	+33 5 46 85 63 32
Réseau	Réseau Mer et littoral
Mél	ce.0170386C@ac-poitiers.fr

Contexte de l'établissement

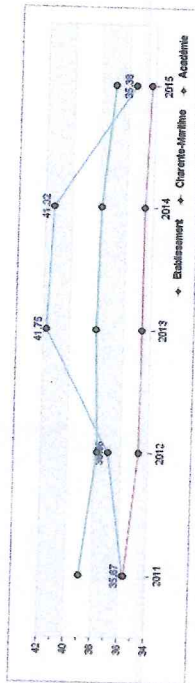
Indicateurs de "Population scolaire"

COLLEGE JEAN HAY

Caractéristiques sociales

Pourcentage d'élèves de génie d'origine sociale défavorisée

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	38.91	37.72	37.99	37.78	36.91
Charente-Maritime	35.57	34.66	34.62	34.61	34.25
Reseau	-	30.85	34.39	30.09	33.64
Etablissement	35.67	36.96	41.75	41.32	35.38
Effectif	157	138	103	121	130



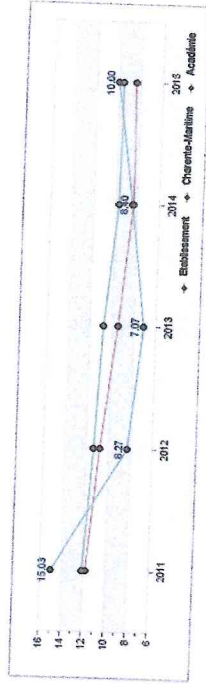
Pourcentage de boursiers parmi les élèves de génie - Public

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	27.1	26.4	24.8	24.7	25.1
Charente-Maritime	28	27	25.4	25.4	25.4
Etablissement	33.8	30.4	27.5	20	30.3
Effectif	157	138	102	125	132

Caractéristiques scolaires

Taux d'élèves en retard de 1 an et plus A L'ENTREE en génie (en %)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	12.08	11.3	10.77	9.64	9.56
Charente-Maritime	11.74	10.77	9.42	8.35	8.43
Reseau	-	11.02	9.56	7.26	9.87
Etablissement	15.03	8.27	7.07	8.4	10
Effectif	153	133	99	119	130



On constate depuis 4 ans une baisse du nombre d'élèves qui a tendance à se stabiliser depuis 1 an. Le taux de PSC défavorisées, important et en hausse depuis 2012, a baissé de 6 points en 2015 se rapprochant des moyennes départementale et académique. En revanche le taux de boursiers est en hausse significative en 2015 (+ 10 points) dûe en partie à l'importante communication et au suivi des dossiers. Le collège se caractérise par une position d'isolement géographique. Les entrants en 6e en retard de 1 an augmentent en 2015, se situant au-dessus des moyennes académique et départementale.

A1 p2

Indicateurs de "Personnels et moyens"

COLLEGE JEAN HAY

Caractéristiques des personnels

Composition du corps enseignant : Part des enseignants à temps partiel en % (APAE) - Public

	2011	2012	2013	2014	2015
France	11.1	10.9	10.1	9.7	9
Académie	11.9	11.2	10.2	9.6	9.2
Charente-Maritime	12.6	12	9.5	9.9	10.1
Etablissement	7.9	17.5	15	19.4	12.1
Effectif	38	40	40	36	33

Proportion d'enseignants avec ancienneté > 8 ans dans l'établissement (APAE) - Public

	2011	2012	2013	2014	2015
France	-	-	-	33.2	31.8
Académie	36.68	33.64	36.81	31.8	30.2
Charente-Maritime	35.9	32.64	36.75	33	31.5
Etablissement	28.95	22.5	22.5	25	21.21
Effectif	38	40	40	36	33

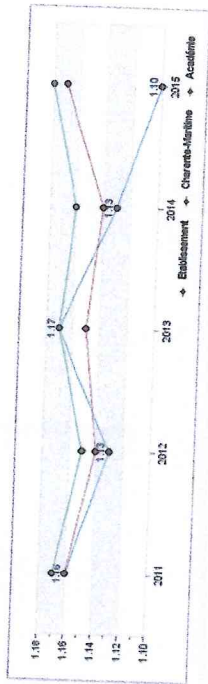
Moyens de fonctionnement

Effectif moyen par division (hors ULIS-SEGPA-DIMA)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	24.86	25.17	24.83	25.05	24.98
Charente-Maritime	25.2	25.67	25.11	25.47	25.4
Etablissement	25.33	25.71	23.95	25.58	26.5
Effectif	532	540	503	486	477

Nombre moyen d'heures devant élèves hors ULIS-SEGPA-DIMA (Public)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	1.17	1.15	1.17	1.16	1.18
Charente-Maritime	1.16	1.14	1.15	1.14	1.17
Etablissement	1.16	1.13	1.17	1.13	1.1
Effectif	532	540	503	486	477



Une équipe enseignante plutôt jeune, porteuse de projets et impliquée dans la vie du collège. On constate de plus en plus de stabilité chez les enseignants. Le nombre d'élèves par division se situe légèrement au-dessus des moyennes académique et départementale.

Le h/e est légèrement plus faible que celui du département et de l'académie.

A1 p3

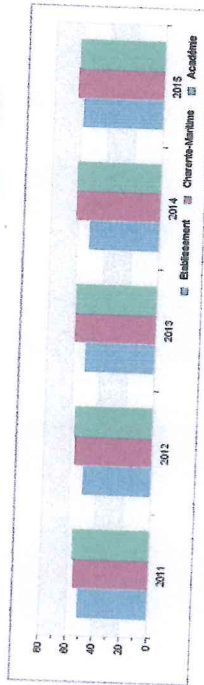
Indicateurs de "Parcours et Résultats"

COLLEGE JEAN HAY

Parcours

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde GT en % (APAE)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	56.17	56.62	58.99	60.43	61.6
Charente-Maritime	54.9	56.03	58.78	60.69	62
Reseau	-	50.81	55.24	58.55	60.42
Etablissement	50.43	49.54	50.78	50.39	58.33
Effectif	117	109	128	127	144



Devenir des élèves de 3ème : Taux de Redoublement en % (APAE)

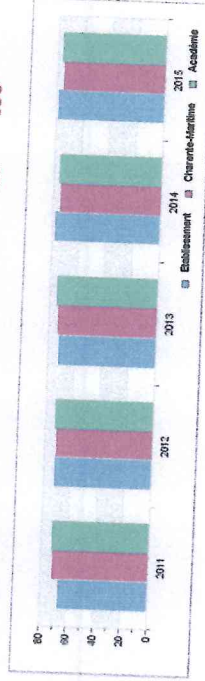
	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	3.73	3.4	3.37	2.96	2.99
Charente-Maritime	4.35	4.22	3.65	3.3	3.32
Reseau	-	2.91	4.2	1.74	4.53
Etablissement	3.42	3.67	4.69	1.57	4.86
Effectif	117	109	128	127	144

Devenir des élèves de 3ème : Taux dans d' Autres situations en % (APAE)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	16.83	16.74	14.87	14.19	14.48
Charente-Maritime	17.89	16.98	15.66	14.34	14.64
Reseau	-	19.09	17.83	15.36	16.01
Etablissement	24.79	13.76	24.22	20.47	14.58
Effectif	117	109	128	127	144

Suivi de cohortes : accès 6ème-3ème générale en 4 ans dans le même collège

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	71.38	71.72	74.29	75.05	75.9
Charente-Maritime	70.98	70.75	72.68	74.01	74.95
Reseau	-	71.12	74.93	72.21	76.94
Etablissement	65.94	71.13	71.64	77.42	78.26
Effectif	138	142	134	155	138



Devenir des élèves du collège en fin de 2nde GT : Taux de non passage en 1ère Générale et Technologique en % (APAE)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	15.51	14.89	13.31	12.85	13.31
Charente-Maritime	17.92	15.68	14.05	14.6	14.98
Etablissement	15.09	17.24	24.07	17.74	22.39
Effectif	53	58	54	62	67

ALp4

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en CAP en % (APAE)

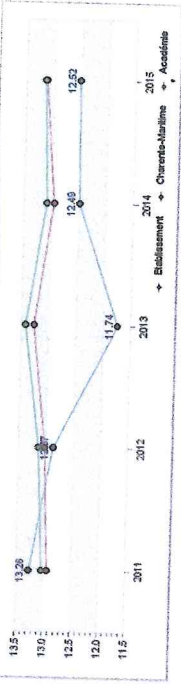
	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	3.74	4.1	3.91	3.95	3.71
Charente-Maritime	3.66	3.92	3.75	3.87	3.59
Reseau	-	3.88	5.24	6.09	3.32
Etablissement	4.27	4.59	3.13	7.09	4.17
Effectif	117	109	128	127	144

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde professionnelle en % (APAE)

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	19.53	18.36	17.75	17.37	16.2
Charente-Maritime	19.21	18.25	17.49	16.78	15.5
Reseau	-	23.3	17.48	18.26	15.71
Etablissement	17.09	28.44	17.19	20.47	18.06
Effectif	117	109	128	127	144

Résultats**DNB - Moyenne contrôle continu (Année = Session) - Résultats 2016 provisoires**

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	13.04	13.13	13.42	13.08	13.15
Charente-Maritime	12.93	13.01	13.26	12.95	13.13
Reseau	-	13.34	12.45	12.94	12.66
Etablissement	13.26	12.87	11.74	12.49	12.52
Effectif	97	94	111	105	125

**DNB - Moyenne épreuves écrites (Année = Session) - Résultats 2016 provisoires**

	2011	2012	2013	2014	2015
Académie	11.1	11.73	11.36	11.73	12.12
Charente-Maritime	10.92	11.55	11.21	11.66	12.04
Reseau	-	11.34	10.22	11.14	11.62
Etablissement	11.15	10.58	9.61	11.19	11.48
Effectif	97	94	107	105	125

Un taux de passage en 2GT en augmentation = + 8 points en 2015 (écarts plus faibles avec les moyennes académique et départementale).

Pas de redoublement en 6e, 5e, et 4e et 3e en juin 2016.

La fluidité interne des parcours est conforme à la moyenne départementale. On constate un manque d'ambition scolaire des élèves (économie locale saisonnière, école non perçue comme un recours).

On déplore l'absence de structure d'enseignement adapté à proximité.

Le taux de réussite au DNB est faible, inférieur aux taux académique et départemental, perte de 7.3 points à la session de 2016.

A1 p5

Indicateurs facultatifs

COLLEGE JEAN HAY

Aucun indicateur saisi pour cet établissement

Contrat d'objectifs

COLLEGE JEAN HAY

[RAPPEL 2014] Problématique essentielle de l'établissement durant la période de contractualisation 2014 - 2017

Comment impliquer les élèves dans leurs apprentissages, dans une attitude citoyenne, et ainsi apporter à chaque enfant une réponse qui ait du sens pour lui et qui soit adaptée à ses possibilités du moment et son potentiel ?

Argumentaire :

Malgré de petits effectifs, un H/E dans la moyenne et un taux de boursiers et de PCS défavorisées proches de la moyenne académique, l'accès 6ème-3ème en 4 ans reste faible, comme les orientations en 2GT. Le nombre d'élèves quittant le collège pour ne se diriger ni vers un lycée professionnel, ni vers un lycée général et technologique est au-dessus de la moyenne. Le taux de réussite au DNB en 2013 est le plus faible de l'académie (source infocentre). La baisse prévue des effectifs pourrait malgré cela amener à la diminution du nombre de postes d'assistants d'éducation, ce qui portait préjudice au dispositif d'accompagnement éducatif en cours de journée. Il ressort des différents diagnostics (inspections croisées, questionnaire au personnel, indicateurs d'infocentre) une démotivation, un manque de confiance en soi et une apathie chez nombre d'élèves en difficultés.

Objectifs opérationnels identifiés dans le projet d'établissement pour résoudre cette problématique.

- 1- Impulser une attitude citoyenne
 - Nombre de punitions / sanctions
 - Validation de la compétence 6
 - nombre de faits d'incivilités
 - nombre de projets liés au développement durable
 - nombre de dégradations

- 2- Apporter à chaque élève une réponse adaptée
 - Nombre de validation palier 2 en fin de 6ème
 - taux d'absentéisme
 - taux de redoublement
 - nombre de PPRE
 - nombre de PAI
 - nombre de stagiaires lors des formations inter-degrés
 - nombre d'élèves quittant le collège avec le socle validé
 - répartition des décisions d'orientation
 - répartition des décisions d'affectation
 - réussite au DNB professionnel
- Viser l'autonomie maximale des élèves Validation de la compétence
- réussite ASSR
 - nombre d'élèves tuteurs.

As p 6

1 - Une année 2015/2016 apaisée, avec peu d'incidents et aucun conseil de discipline.

Données chiffrées :

- les retenues :

620 retenues ont été attribuées durant l'année scolaire (contre 442 l'an dernier)..Elles sont planifiées et mises en oeuvre par le CPE sur les temps libres de l'élève. Le niveau 4ème (les plus nombreux) arrive en tête avec 198, suivi des 6ème avec 191 puis les 3ème avec 174 et enfin les 5ème avec 57. Le motif le plus fréquent est l'accumulation de mots discipline dans le carnet, 209 soit 1/3 des retenues. Le 2ème motif le plus fréquent concerne les problèmes de comportement et dissipation en classe avec 160 retenues. En 3ème, on compte 63 retenues pour retards injustifiés. Enfin le travail non fait ont donné lieu à 50 retenues.

- les sanctions :

36 mesures d'exclusion temporaire ont concerné 19 élèves du collège pour des faits d'insolence, de violence et de vol. 2 élèves ont concentré 15 mesures d'exclusion. 0 conseil de discipline.

- les exclusions de cours :

168 exclusions de cours ont été enregistrées durant l'année. La baisse des exclusions par rapport à l'an dernier (-41) est à relativiser car une partie d'entre elles, gérée par la direction n'ont pu être saisies.

Dans le cadre du CESC des actions ont été menées pour tous les niveaux :

- classes de 6e = le bon usage d'internet et des réseaux sociaux
- classes de 5e = apprendre à porter secours = formation PSC1 pour tous les élèves
- classes de 4e = le bon usage d'internet et des réseaux sociaux
- classes de 3e = formation PSC1 pour les élèves parcours alternance PPRE, éducation à la vie affective, information sur les conduites addictives
- formation des délégués de classe

2 - Afin d'aider les élèves en difficulté, de valider des éléments du socle et de préparer au DNB, différentes actions sont menées :cap brevet , accompagnement éducatif, dispositif d'alternance PPRE 3e

Données chiffrées 2015/2016 :

- 3 situations préoccupantes d'absentéisme ont fait l'objet de signalements mensuels auprès des services de la direction académique.
- taux de redoublement 6-4-3 = 0 %
- nombre de PAP = 19
- nombre de PAI = 4
- dossiers MDPH = 11

- nombre d'élèves quittant le collège sans avoir validé (partiellement ou en totalité) le socle = 20 (15.2 %)

- passage en 2GT = 57.7 %

- réussite DNB =

série collège 71.9 % 64.3% des élèves ont obtenu une mention (12 mentions TB, 18 mentions B et 26 mentions AB)

série professionnelle 80 %

- réussite ASSR 1 = 99.1 % et ASSR 2 = 100 %

Réseau Eclaire

? Renforcer les liaisons inter-cycles et inter-degrés au service des élèves, des enseignants et des familles pour créer une « identité du secteur de lycée »

? Améliorer la réussite des élèves par une fluidité et une personnalisation des parcours scolaires, prenant en compte leurs besoins comme leurs acquis

? Développer l'ambition scolaire chez les élèves et l'envie de poursuivre des études, en accompagnant ces élèves, les enseignants et les familles

? Favoriser la continuité pédagogique et éducative du parcours de l'élève dans le domaine de la citoyenneté, de la santé, de l'artistique, du culturel et sportif

liaison école / collège = en 2015/2016, 3 conseils école / collège = - 1 pour la présentation de la réforme du collège et réflexion et échanges sur l'activité pédagogique complémentaire à l'école et l'accompagnement personnalisé au collège - 1 sur les nouveaux programmes du cycle 3 (français, mathématiques, anglais) avec pour thématique "lire écrire dans les différentes disciplines : prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, aider les élèves en difficulté" > stage mis en place en mai pour des professeurs de 6e du collège avec la conseillère pédagogique 1er degré de la circonscription le Chapus - 1 pour la passation des résultats CM2 de fin d'année = tableau synoptique, élèves à besoins particuliers PPRE passerelle accueil des élèves de CM2 des 5 écoles du secteur = visite, questions/réponses sur la vie au collège, activités pédagogiques (technologie, EPS). - 1 stage de 2 jours réunissant professeurs des écoles et de collège sur la thématique "lire écrire dans les différentes disciplines : prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, aider les élèves en difficulté" > prolongement du stage mis en place avec la conseillère pédagogique 1er degré de la circonscription le Chapus défi maths avec 2 classes de 6e et 2 classes de CM2 de l'école élémentaire de Marennes projet artistique commun école/collège/lycée dans le cadre de l'opération "la grande lessive" = travaux d'arts plastiques sur le thème "les lignes" exposés sur le marché couvert de Marennes liaison collège / lycée : stage disciplinaire = accueil des élèves de 3e pour découverte et présentation des enseignements d'exploration

A2 p 7

Projet académique

Axe 1 - Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements (Réseaux Eclaire)

Axe 1 Obj 1. Faire réussir l'étape essentielle de l'école primaire à tous les élèves

Axe 1 Obj 2. Favoriser les liaisons inter cycles et inter degrés pour fluidifier les parcours

De l'école au collège (Axe 1 Obj 2)

- Installer et opérationnaliser le cycle CM1-CM2-6ème et le conseil école-collège.
- Développer la collaboration des enseignants de l'élémentaire et du collège, la cohérence des pratiques, la continuité, la progressivité des apprentissages et le partage des outils.
- S'appuyer sur les parcours thématiques, pédagogique et éducatifs : éducation artistique et culturelle, éducation à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, éducation à l'orientation.

liaison école / collège = en 2015/2016, 3 conseils école / collège =

- 1 pour la présentation de la réforme du collège et réflexion et échanges sur l'activité pédagogique complémentaire à l'école et l'accompagnement personnalisé au collège
- 1 sur les nouveaux programmes du cycle 3 (français, mathématiques, anglais) avec pour thématique "lire écrire dans les différentes disciplines : prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, aider les élèves en difficulté" > stage mis en place en mai pour des professeurs de 6e du collège avec la conseillère pédagogique 1er degré de la circonscription le Chapuis
- 1 pour la passation des résultats CM2 de fin d'année = tableau synoptique, élèves à besoins particuliers PPRE passerelle

accueil des élèves de CM2 des 5 écoles du secteur = visite, questions/réponses sur la vie au collège, activités pédagogiques (technologie, EPS).

Du collège au lycée (Axe 1 Obj 2)

- Faire de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de palier 3 un outil de la liaison collège-lycée.
- Assurer les transitions inter-cycles pour garantir la cohérence des pratiques, la continuité et la progressivité des apprentissages et le partage des outils.
- Faciliter la poursuite d'études et une orientation choisie en visant, au-delà des exigences du socle, l'acquisition de savoirs, de connaissances et de compétences.
- Proposer des parcours adaptés à tous les élèves : formation initiale scolaire ou par apprentissage, voie générale et technologique ou professionnelle, Education nationale ou agriculture.

liaison collège / lycée = accueil des élèves de 3e pour découverte et présentation des enseignements d'

exploration, intervention proviseur du lycée de secteur auprès des élèves de 3e

Axe 1 Obj 3. Développer la progressivité et la complémentarité des apprentissages par des parcours thématiques, pédagogiques et éducatifs de la maternelle au supérieur

Les parcours artistiques et culturels (Axe 1 Obj 3)

- Proposer à tous les élèves une ouverture culturelle qui conjugue une sensibilisation à l'ensemble des disciplines artistiques et une organisation territoriale permettant des complémentarités entre pôles urbains et territoires ruraux plus isolés.
- Renforcer les partenariats entre l'Education nationale, les services de l'Etat et les collectivités locales pour mettre en oeuvre le parcours artistique et culturel de l'élève.
- S'appuyer sur les réseaux ECLARE pour privilégier les projets transversaux, inter cycles et inter degrés.

opération collège au cinéma pour les classes de 5e
opération théâtre au collège pour les classes de 4e et 3e
mise en place de la chorale (spectacle de fin d'année)

L'ouverture européenne et internationale (Axe 1 Obj 3)

- Permettre le développement de l'ouverture européenne et internationale des établissements (partenariats, appartements, programmes internationaux) afin d'offrir à tous les élèves, quels que soient les niveaux concernés, la construction de leur personnalité en tant que citoyen européen et citoyen du monde.
- Accroître les compétences linguistiques et l'ouverture sur les cultures du monde.
- Développer par les mobilités individuelles, l'autonomie de chaque élève permettant la prise de responsabilité et une meilleure orientation à l'issue du cycle secondaire vers le supérieur.

2 séjours linguistiques = Barcelone pour les classes de 4e et Cardiff pour les classes de 5e

Le parcours citoyen : ancrer les valeurs de la République au cœur de l'École (Axe 1 Obj 3)

- Construire un « vivre ensemble » pour un climat scolaire serein en s'appuyant sur les CESC et les CESC inter degrés.
- S'appuyer sur des partenariats (police/gendarmerie, monde judiciaire, services d'intervention et de secours, associations sportives, d'entraide, de solidarité, associations humanitaires, etc.).
- Eduquer aux valeurs de la République Française et aux pratiques démocratiques, en s'appuyant notamment sur un enseignement moral et civique pour construire une citoyenneté républicaine et laïque.
- Intégrer les élections de délégués dans une formation ou un projet plus ample et favoriser la parité des délégués de classe dans les instances de l'établissement.
- Promouvoir la lutte contre les toutes les formes de discriminations

dans le cadre du CESC, mise en place d'une action FRAD pour les classes de 4e

Assurer une éducation à l'orientation dans une logique de parcours (Axe 1 Obj 3)

A1 p 8

- Développer le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) futur parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIODMEP), permet de sécuriser les parcours scolaires, de mieux anticiper les transitions, de construire son parcours personnel de façon la plus éclairée possible pour fonder ses choix d'orientation sur des bases solides.
- Participer au développement économique, social et culturel du territoire en collaboration avec le conseil régional.
- Développer les relations avec le monde professionnel à travers les partenariats régionaux en lien avec les institutionnels du territoire et des entreprises ; conforter les relations entre les Comités Locaux Ecole-Entreprises (CLEE) et les acteurs économiques
- Faire vivre les conventions de partenariats avec les branches professionnelles ; favoriser les échanges école entreprise (immersion pour les enseignants, projets pédagogiques en lien avec la découverte du monde professionnel)
- Refonder le service public d'orientation
- Accompagner chaque élève pour qu'il aille au plus loin de ses capacités et de son projet
- Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons tout au long du parcours scolaire, pour une mixité plus forte des filières de formations et à tous les niveaux d'étude

participation des élèves de 3e à un forum d'orientation sur le volet formation (lycées du secteur)

participation des élèves de 4e à l'opération bravo les artisans

participation des élèves de 3e à des mini-stages lycées

mise en place d'un parcours d'alternance PPRE 3e pour 9 élèves

Axe 2 - Promouvoir une école inclusive

Développer les dispositifs de prévention de l'illettrisme, agir pour l'égalité des chances (Axe 2 Obj 2)

Axe 2 Obj 3. Lutter contre les interruptions de parcours de formation en mobilisant toutes la communauté éducative de l'EPLÉ et ses partenaires

Axe 3 - Faire entrer l'école dans l'ère du numérique

Le numérique au service d'un parcours réussi des élèves (Axe 3 Obj 1)

- Développer des projets permettant de répondre aux besoins de tous les enfants, en favorisant le lien avec les apprentissages.
- Favoriser les collaborations entre élèves afin de construire des habitudes de mutualisation, de coopération et d'entraide
- Associer par le numérique les parents d'élèves à l'accompagnement de la scolarité de leur enfant et à la vie de l'école

mise en ligne d'informations sur le site internet du collège rénové
développement de l'utilisation de l'outil Pronote

Compléments éventuels

- bilan du CDI
- rapport d'activités du service médical
- bilan du service social en faveur des élèves
- bilan des activités de l'association sportive
- bilan du foyer socio éducatif

Bilan CDI 2015-2016

Quelques chiffres du CDI

Au 1^{er} juin 2016 7 674 élèves ont été accueillis au CDI, sans tenir compte des élèves dans le cadre de l'IRD ou venus travailler avec un autre professeur, ni de la pause méridienne.

627 prêts ont été enregistrés, uniquement par les élèves.

A ce jour, 225 livres ont été rentrés dans la base.

Un nouveau périodique a fait son apparition : « 1 jour 1 actu » pour remplacer « moi je lis » et pour essayer d'inciter les plus « réfractaires au papier » à ouvrir ce type de document simple, attractif, très illustré.

542 périodiques antérieurs à 2005 ont été sortis du fonds (mis au pilon)

Les activités au CDI

Parmi les points forts :

- « Lire en fête... » qui a donné lieu à trois interventions.
Nous avons accueilli :
 - Deux conteurs « d'imagincontes » le 19 novembre 2015 : ils ont présenté un spectacle sur le thème du loup = tous les élèves de 6ème ont assisté à leur spectacle.
 - Stéphanie Rubini, illustratrice est intervenue le 28 avril 2016 et a travaillé avec tous les élèves de 5ème en rencontrant la collègue d'arts plastiques et une collègue de français
 - Christophe LEON est venu parler de son métier le 9 mai 2016 avec les élèves de 5ème également, le thème cette année était « réfléchir pour agir », Christophe LEON est particulièrement sensible aux questions de l'environnement et du nucléaire.
- Le travail sur le moyen âge (bien mis en place, depuis des années par des professeurs d'histoire), les élèves de 5ème apprécient beaucoup cette animation : l'intervention de l'association « les rêveurs du temps (cela se présentait sous forme d'ateliers répartis avec quatre personnes sur une demi-journée)
- Le printemps des poètes (des poèmes, encore des poèmes...),
Pendant toute la période du « Printemps des poètes » (élargie !), j'ai présenté et lu (en fonction du profil des élèves, selon les classes) de nombreux poèmes, à d'autres moments, les élèves ont pu en lire.
Le « poète retenu » était Jacques Prévert,
Le poème « Barbara » a eu beaucoup de succès auprès des plus grands

Mais surtout :

- beaucoup d'interventions ponctuelles auprès des élèves (aide individuelle aux devoirs par exemple) retrouver un livre... Tout simplement être à l'écoute, en mettant certaines limites... Aborder la question de l'orientation (3èmes, mais aussi 4èmes)
- répondre, autant que faire ce peut, à la demande des élèves, et des collègues (livres ou autres documents).
- gérer au mieux les prêts
- suivre les abonnements
- accueillir un « maximum » d'élèves mais force est de constater que beaucoup n'ont pas d'objectif en venant au CDI, dommage.

L'initiation à la recherche documentaire (IRD)

Les élèves de 6ème ont été accueillis, par demi groupes à partir de novembre et jusqu'à fin mai pour des séances d'IRD.

Au delà du repérage au niveau des lieux, j'ai souhaité, en accord avec les collègues de lettres les faire lire et exploiter des périodiques à leur portée, notamment le « Journal des enfants ». D'autres séances ont été axées sur la cote des documents (comment les retrouver, faire la différence entre les livres / périodiques) et la présentation de BCDI et d'Esidoc.

A 1 p 10

Rapport d'Activités service infirmier

Présentation du poste :

Depuis le redéploiement en 2008, le poste se répartit ainsi : 50% au collège Jean HAY de MARENNES (Résidence Administrative) et 50% sur son Secteur.

Le Secteur regroupe les Écoles Primaires de : BOURCEFRANC LE CHAPUS; HIERS – BROUAGE; MARENNES; SAINT JUST LUZAC; NIEULLE SUR SEUDRE et SAINT SORNIN.

Et les Écoles Maternelles de : BOURCEFRANC LE CHAPUS; HIERS – BROUAGE; MARENNES; SAINT JUST LUZAC; NIEULLE SUR SEUDRE et LA GRIPPERIE SAINT SYMPHORIEN.

Sont regroupées en RPI les écoles de LA GRIPPERIE SAINT SYMPHOIREN, NIEULLE SUR SEUDRE et SAINT SORNIN.

L'effectif 2015/2016 est de : 1092 élèves pour le Secteur et 490 élèves pour le Collège (soit quasi identique par rapport à l'an dernier).

Les effectifs des différents niveaux se répartissent comme suit :

	TRS	PS	MS	GS	CP	CER	CER	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Bourcefranc Le Chapus Maternelle	0	28	28	37									
Bourcefranc Le Chapus Primaire					20	33	33	29	24				
Brouage		5	6	6	6	6	10	6	6				
Marenes Maternelle			52	53	47								
Marenes Primaire					56	62	46	55	66				
Saint Just Luzac		29	24	28	21	25	16	16	17				
La Grapperie St Symphorien		21	27	11									
Nieulle sur Seudre				23	25	30	33						
Saint Sornin								25	25				
Collège Jean Hay Marennes										137	118	97	138
Total		135	138	149	128	145	138	131	128	490			1092
Soit Effectif Total													1582

C'est un secteur rural.

Spécificité : le centre médico-scolaire est situé au sein du collège de Marennes avec une secrétaire présente une 1 journée 1/2 par semaine, le MEN et quatre infirmières.

Mes Fonctions :

- D'un part dans le respect de l'arrêté du 3 Novembre 2015 et de la circulaire du 10 Novembre 2015.
- D'autre part, dans le champs de compétences défini par :
 - le décret N°2002-194 du 11 février 2002,
 - et de la circulaire de santé scolaire 2014/2015 d'Octobre 2014.

J'assure des Fonctions :

- 1 – Techniques :**
 - Soins aux élèves (et Personnels)
 - Urgences.
 - Dépistages Infirmiers.
 - Suivi Personnaliser des élèves.
- 2 – Relationnelles :**
 - Avec l'élève : accueil, écoute, informations, conseils, dialogue, orientation vers un autre partenaire.
 - Avec les familles.
 - Avec le Médecin Scolaire.
 - Avec l'Assistante Sociale.
 - Avec l'Équipe Éducative.
 - Avec les équipes extérieures. (Éducateurs, CAMPE, CMPP....)
- 3 – Éducatives :**

Elles s'élaborent en fonction des problèmes de santé détectés lors des bilans de santé, des textes et de la politique académique de santé.

ORIENTATIONS ACADEMIQUES

1er AXE - Contribution à la scolarité des enfants à besoins éducatifs particuliers (afin de leur permettre de poursuivre aussi loin que possible leur parcours scolaire)

1) Par l'aide à la mise en place des PAI et PAP rédigés par le MEN.

Il y a :

- **au collège :**
 - 19 PAP (à ce jour 2 autres sont en cours de rédaction et 2 sont en attente de compte-rendu complémentaire), (il y avait 25 PAI Dyslexie l'an dernier)
 - 4 PAI pour pathologies chroniques (allergie alimentaire, diabète, épilepsie)

- **sur le secteur :**

- 18 PAI pour pathologies chroniques (allergie alimentaire, diabète, asthme, épilepsie, saignements...)

2) Par la participation

- **au collège :**

aux Équipes de Suivi de Scolarisation (11 élèves bénéficient d'un dossier MDPH contre 15 l'an dernier) aux Équipes Éducatives.

- **sur le secteur :**

à certaines ESS (7) (18 élèves bénéficient d'un dossier MDPH) et EE (4) pour remplacer et faire le lien avec MEN qui ne pouvait y participer.

2^{ème} AXE – Contribution à la réussite scolaire

Dans le 1er degré :

- En réalisant des bilans infirmiers (=dépistage des troubles de la santé et des troubles des apprentissages) de la 6ème année (enfant de GS) J'ai vu 28 dont 6 avec le MEN élèves de GS (soit 18,8 % ce chiffre s'explique par le nouvel arrêté du 3 Novembre 2015).

Un lien a été établi avec le MEN pour l'organisation de ces bilans, et après les visites afin de proposer si besoin des prises en charge adaptées.



Aspld

- En réalisant des bilans ciblés (fait à la demande des équipes pédagogiques, des membres du RASED pour des élèves présentant des difficultés scolaires, ou suite à mes déjeunés infirmiers).
J'ai vu 158 élèves en bilan ciblés (du CP au CM1). Plusieurs troubles (visuel, auditif, langage...) ont été détectés (pouvant avoir une influence sur les apprentissages), des avis ont été fait aux parents afin des les orienter sur les professionnels compétents.

- En réalisant les bilans des élèves de CM2 (dans le cadre de la liaison premier degré/second degré pour organiser la continuité de la prise en charge de certains élèves dans le second degré).
J'ai vu 100% des élèves de CM2 (soit 128 élèves).

Des concertations sont faites régulièrement avec le MEN pour faire le lien sur certains élèves.

Une concertation a également été faite en septembre (et une est prévue début Juillet 2016) avec le MEN, le RASED et le COP pour la liaison 1er degré/second degré.

Dans le second degré

Suivi des élèves :

Au 16 Juin 2016 (date d'arrêt cette année pour les statistiques), il y a eu 1 231 passages (ou séjours).
Ce chiffre reste stable (depuis le redéploiement du poste en 2008/2009, le nombre de passage oscille entre 1200 et 1300 passages).

Les besoins exprimés par les élèves peuvent être multiples et plus ou moins associés, écoute, relation d'aide, soins et traitement, demande de renseignements/ressource et conseils de santé.

Le temps passé avec chaque élève est variable en fonction de sa demande d'écoute.

Cette demande s'explique par la part importante d'élèves en détresse psychologique (en rapport avec des situations familiales particulières : précarité, divorce, alcool, drogues, maladie/décès d'un des parents...), pouvant être responsable de trouble du comportement (agressivité, renfermé, absentéisme, mal être profond...) et d'échec scolaire.

Les passages suite à des chahuts corporels et/ou verbales (volontaires ou involontaires) restent stable, il est difficilement chiffrable, le logiciel Sagesse ne permettant pas de différencier les passages pour ce motif.

Par rapport à certaines situations, des liens sont régulièrement faits avec la direction, le CPE, le MEN, l'AS, les parents.

A noter cette année :

- la mise en place de 2 cellules d'écoute (avec l'AS et/ou le MEN) suite à des événements graves : décès d'anciens élèves du collège dans un AYP et décès d'un élève du collège (maladie).
- la mise en place de 2 cellules d'écoute (avec l'AS et le MEN) au collège du Château d'Oléron suite à l'assassinat d'une ancienne élève de ce collège.

Travail en équipe pluri disciplinaire :

En participant :

- aux cellules de veille (3) avec la Direction, le Médecin Scolaire, l'Assistante sociale, le COP et le CPE.
- aux ESS (13) (Équipe de suivi de scolarisation pour les enfants présentant un handicap).
- aux EE (équipe éducative)
- à 2 Commissions éducatives
- il n'y a pas eu cette année de Commissions de Restauration.

3^{ème} AXE - Les activités de promotion de la santé

Pour le second degré :

Participation à la réunion du CESC.

Les actions mise en place cette année :

Les 8èmes ont bénéficié cette année d'une action sur internet et ses dangers (action menée par la Gendarmerie).

Les 5èmes ont été formé au secourisme (par un formateur bénévole), ils recevront prochainement leur attestation PSC1.

Les 4èmes ont également bénéficié d'une action sur internet.

Et Pour les 3èmes, ils s'agissait d'une action en partenariat avec M. PIETERS (FRAD) sur les drogues. L'action s'est déroulée en classe entière sur 1h30, avec des phrases types (type abaque de Régulier).

Et d'une action sur la vie affective en partenariat avec mes collègues du secteur, AS et MEN. Elle s'est déroulée pour chaque classe, filles et garçons séparés sur 2h.

Pour l'ensemble de ces actions, les élèves ont paru fortement intéressés.

A noter cette année :

J'ai été aide moniteur au côté de M. LEDU Formateur secouriste, ainsi les 13 élèves d'alternance ont bénéficié de la formation PSC1.

Pour le 1er degré :

A la demande des équipes enseignantes j'ai mené plusieurs actions à la santé.

59 élèves de GS ont bénéficié d'une action sur l'hygiène (principalement sur la pédiculose) en classe entière avec l'enseignant sur la matinée.

57 élèves de CP ont bénéficié d'une action sur l'hygiène (principalement sur la pédiculose) en classe entière avec l'enseignant sur la matinée et d'une action sur le Sommeil en classe entière sur 1h.

56 élèves de CE1 ont bénéficié d'une action petit-déjeuner. L'action a été menée par classe entière avec l'enseignant sur 1h30.

128 élèves de CM2 ont bénéficié d'une action puberté/vie affective. L'action s'est menée pour chaque classe de CM2 en groupe garçons/filles séparés sur 1h.

AUTRES ACTIVITES

Pour l'année scolaire 2015/2016 :

J'ai assisté à 1 réunion du réseau Marennes-Oléron animé par Jean Luc DOUILLARD et Corinne RONDEL coordinateur PRS. L'objectif de ce réseau est de recréer des liens de proximité entre les différents partenaires (ASE, MSA, Communauté de communes, Local Jeunes, CAMPE...)

J'ai participé aux réunions de groupe de travail concernant l'amélioration de nos documents de liaison avec les parents, le MEN...

J'ai participé aux réunions de service (permettent d'échanger et de se retrouver, ressenti parfois d'isolement dans le milieu rural...)

LES FORMATIONS

Pas de formation cette année.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le bassin Marennes-Oléron a fortement été touché cette année par des événements dramatiques. (décès d'enfants).

L'arrêt des missions est paru en Novembre 2015, mais nous sommes toujours dans l'attente du positionnement académique.

Dependant mes perspectives sont de :

Continuer à Travailler en lien avec les équipes de direction, MEN, AS, COP, RASED, partenaires extérieurs, afin d'aider au mieux les élèves dans leur intégration, scolarité, bien-être...

Maintenir des actions de préventions actives (actions qui seront menées en fonction des constats, et des demandes et en lien avec les directives académiques et rectoriales).



RAPPORT D'ACTIVITE
SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES (SSFE)
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Le 21 Juin 2016, La Tremblade

Etablissement scolaire
Collège Jean Hay, Marennes

- **L'assistante de service social (ASS)**

Prénom Nom : Marion DODOLIN
Corps : Assistante de service social
Quotité de temps de travail : 80 %

- **Le secteur d'intervention : La Tremblade, Marennes, Bourcefranc le Chapus et Oléron**

• Résidence administrative / Collège Fernand Garandeau
Rue du collège - 17390 La Tremblade
05 46 36 13 13

- Collège Jean Hay

25 avenue de Beaulieu - 17320 Marennes
05 46 85 36 33

- Collège Allénor d'Aquitaine

1 boulevard Victor Hugo - 17480 Le Château d'Oléron
05 46 47 61 38

- Collège Pertuis Antioche

2 avenue de la libération - 17310 Saint Pierre d'Oléron
05 46 47 06 11

- Lycée de la mer et du littoral

Rue William Bertrand - 17560 Bourcefranc Le Chapus
05 46 85 45 05

- CEPMO

30 avenue du débarquement - 17370 Saint Trojan Les Bains
05 46 47 46 22 - 05 46 47 23 57

Permanence au sein de l'établissement scolaire

Collège Jean Hay, Marennes
1, journée 1/2 par semaine

- **ISIC : Interventions collectives menées au sein du collège Jean Hay, Marennes**

Action collective : La vie affective et la sexualité

Public : classes de 3ème

Intervenants : Infirmières scolaires, ASS, sage-femme

Intervention ASS : ½ journée soit 4 heures d'intervention auprès d'une demi classe de 3ème

Les 5 thèmes abordés :

- La relation amoureuse et la sexualité (risque de la diffusion d'une vidéo à caractère pornographique, la définition du viol, le dépôt de plainte, etc.)
- La grossesse
- Les moyens contraceptifs et les dérapages de la contraception
- Les situations à risques et les IST
- Le cycle féminin et le corps humain

Il est important de noter qu'en raison du nombre important d'établissements scolaires, le SSFE a privilégié l'intervention sociale d'aide à la personne (entretiens individuels).

- **ISAP : Interventions sociales d'aide à la personne (entretiens individuels)**

- **Le public**

Durant l'année scolaire 2015-2016, le SSFE accompagne 22 élèves : 13 filles et 9 garçons.

- **L'origine de la demande**

Sur l'ensemble des élèves accompagnés par le SSFE, 18 sont orientés par l'équipe éducative, 3 saisissent directement l'ASS, et 1 est orienté par un service extérieur.

- **Les problématiques majeures**

Il est important de souligner que les problématiques majeures rencontrées présentent des difficultés associées et ne sont ainsi que très rarement isolées.

Les problématiques majeures traitées au sein du collège :

- Les difficultés sociales et familiales
- La scolarité
- La santé et le bien être
- Les conduites à risques

Concernant la protection de l'enfance, 4 écrits sont réalisés : 2 informations préoccupantes (saisine DT RMO car enfants en risque de danger) et 2 signalements (saisine directe parquet car enfants en danger).

Dans le cadre de situations de risque de danger pour les mineurs, le SSFE a travaillé à la mise en place de 4 mesures d'aide éducative de prévention (Educatrice spécialisée ASE DT RMO).

- **Les interventions**

Le SSFE effectue 49 entretiens avec les 22 élèves accompagnés, 42 entretiens (dont liens téléphoniques, mails et courriers) sont réalisés auprès des familles et 11 entretiens famille/élève/ASS sont accomplis.

- **Les commissions de suivi au sein du collège Jean Hay, Marennes**

Le type de situations présentées

Les difficultés repérées dans les situations présentées en commission de suivi au sein des établissements scolaires sont les suivantes :

A noter que les difficultés repérées au sein des commissions de suivi sont rarement isolées.

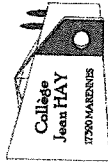
- Difficultés liées à la scolarité (comportements, attitudes, résultats, intégration, absentéisme)
- Difficultés liées à la santé (physique, psychologique), au bien être, et au handicap
- Difficultés sociales et familiales
- Difficultés économiques
- Difficultés liées à l'orientation

Les réponses de l'ASS

- Apporter un conseil technique en matière de protection de l'enfance, d'absentéisme et/ou de décrochage scolaire.
- Mise à disposition du SSFE pour rencontrer l'élève et/ou sa famille en vue d'évaluer la situation, repérer les difficultés (sociales, familiales et économiques), et mettre en place un suivi adapté.

Nombre de commissions de suivi pour 2015-2016 (avec présence du SSFE) au sein du Collège Jean Hay, Marennes : 3

- Il semble important de maintenir les commissions de suivi au sein du collège Jean Hay durant l'année scolaire prochaine afin de :
- Échanger sur les situations d'élèves naissantes et particulièrement difficiles.
 - Croiser les regards sur les situations d'élèves particulièrement difficiles concernant la scolarité, la santé et le social.
 - Élaborer collectivement des réponses et des prises en charge individualisées en fonction des difficultés repérées.
 - Faire le point sur l'évolution des situations d'élèves d'une année scolaire à l'autre.



ASSOCIATION SPORTIVE du collège Jean Hay de MARENNES bilan activités 2015/2016



Bilan général : l'association sportive se porte bien. Les élèves se montrent très actifs le mercredi après midi et la participation du collège aux activités est pleine. Nous avons formé et validé 22 jeunes officiels. Nous avons eu 111 licenciés dont 23 benjamines (2003-2004-2005) et 27 minimes filles. Nos crêneaux méridiens font le plein également.

8 activités ont été proposées durant la pause méridienne ou sous forme d'entraînement le mercredi après midi : handball, futsal, badminton, step, zumba, gymnastique rythmique, escalade, golf, athlétisme.

9 activités proposées dans le cadre de la compétition le mercredi après midi : badminton, handball, futsal, raid Oléron, course d'orientation, athlétisme, cross, surf, volley ball.

1 activité de découverte ou promotionnelle : le surf

Bilan des compétitions

Voile : Titre de champion d'académie de planche à voile et participation aux championnats de France en Guadeloupe.

Handball : participation au championnat de district avec 1 équipe minime filles et 1 équipe benjamins garçons.

Futsal : Champion de district, du département et vice champion d'académie en minimes garçons et filles

Foot à 7 : champion de district et départemental en minime et vice champion d'académie. Participation au championnat de district en benjamins.

Badminton : champion de district en benjamin et 4ème en équipe établissement. Les élèves n'ont pas pu participer aux phases ultérieures car pris par d'autres activités (futsal) ce jour là.

Course d'orientation : participation au journées inter district.

GR : championnes départementales et académiques

Cross : Cross interdistrict = une trentaine d'élèves ont participé avec plusieurs podiums dont un titre en BG. Les cross départementaux n'ont pas eu lieu pour cause d'état d'urgence.

Athlétisme : Une vingtaine d'élève a participé aux championnats inter district et une équipe qualifiée pour les départementaux avec un titre de champion départemental de 100m en benjamin.

Raid Oléron : 2 équipes complètes. Une équipe s'est qualifiée pour les championnats d'académie où elle figure en très bonne place.

BILAN FINANCIER DU FOYER SOCIO-EDUCATIF
Du 25 septembre 2015 au 20 septembre 2016

En caisse au 25 septembre 2015 :

18 308,05€

DEPENSES EN 2015/2016

- CDI :		
▷ Abonnement aux magazines	406,00	
		Total 406,00
- <i>Subventions aux voyages et sorties scolaires :</i>		
▷ Séjour ski à La Mongie (15€ x 90 élèves participants)	1350,00	
▷ Séjour à Cardiff (15€ x 78 élèves participants)	1170,00	
▷ Séjour à Barcelone (15€ x 50 élèves participants)	750,00	
▷ Séjour à la Guadeloupe (50€ x 4 élèves participants)	200,00	
▷ Excursion Futuroscope (2,50 € x 61 élèves participants)	152,50	
▷ Sortie au Moulin du Fâ (3€ x 128 élèves participants)	640,00	
▷ Récompenses lors de voyages scolaires	55,25	
▷ Sorties cinema l'Estran et spectacles	757,00	
		Total 5074,75
- <i>Club Théâtre :</i>		
▷ Interventions d'un animateur	3000,00	
		Total 3000,00
- <i>Soirée Prom'Night :</i>		
▷ DJ	350,00	
▷ Sacem & SPRE	118,58	
▷ Décoration	44,28	
		Total 512,86
- <i>Divers :</i>		
▷ Frais bancaires & assurances	206,06	
▷ Récompenses diverses	202,43	
▷ Aménagement Foyer	4720,44	
▷ Autres frais (postaux, fourniture)	9,72	
▷ Cahiers d'exercices pour les études	14,18	
		Total 5152,83
		14146,44

TOTAL DES DEPENSES EN 2015/2016 :

- <i>Opération « Jeff de Bruges » (vente de chocolats)</i>	6386,13
- <i>Vente des photos de classe</i>	1225,00
- <i>Adhésions</i>	2952,00
- <i>Subvention de la CDC du Bassin de Marennes</i>	800,00
- <i>Subvention de la CDC du Bassin de Marennes pour le Club Théâtre</i>	3000,00
- <i>Divers (intérêts, vente gâteau)</i>	461,38
- <i>Vente baby-foos et flipper</i>	890,00
- <i>Indemnisation MAIF pour flipper</i>	898,64

En caisse au 20 septembre 2016 :
BENEFICIAIRES EN 2015/2016 :
2156,74
28774,16

Bilan journée promotionnelle

Surf : activité proposée en début et fin d'année. La participation est toujours maximale en fonction des places offertes.

Bilan sortie fête des AS de fin d'année à Fouras

20 élèves ont pu profiter de cette fête de fin d'année à Fouras avec de nombreuses activités au rendez vous et une grande satisfaction générale.

Un séjour de fin d'année a été proposé aux élèves de troisième au camping de bonne anse avec activité surf au programme.

PERMANENCES CONGES 2016-2017

Nom de l' établissement :

Collège Jean Hay
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES
Tél : 05.46.85.36.33

Nom du chef d' établissement : Yves MIRANDE

Coordonnées :

- ┆ Ligne Directe collège 05.46.85.48.62
- ┆ Tél périodes de vacances 05.46.84.26.07
- ┆ Adresse 6 rue des fontenelles
17730 PORT DES BARQUES
- ┆ Mobile 06.86.79.15.15

Tableau des permanences : TOUSSAINT

Présence d' un responsable et des agents : du 20 au 21 octobre 2016

Dates de fermeture de l' établissement : du 22 octobre au 02 novembre 2016

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
GRANGEPONTE Philippe	Principal adjoint	20 et 21 octobre 2016	0546854864 - 0682189707

Tableau des permanences : NOËL

Présence d' un responsable et des agents : le 17 décembre 2016

Dates de fermeture de l'établissement : du 18 décembre 2016 au 02 janvier 2017

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
POIRIEZ Marie-Laurence	gestionnaire	17 décembre 2016	0546854863 - 0603211871

Tableau des permanences : HIVER

Présence d' un responsable et des agents : du 20 au 21 février 2017

Dates de fermeture de l'établissement : du 22 février 2017 au 05 mars 2017

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
POIRIEZ Marie-Laurence	gestionnaire	20 et 21 février 2017	0546854863 - 0603211871

Tableau des permanences : PRINTEMPS

Présence d' un responsable et des agents : du 18 au 19 avril 2017

Dates de fermeture de l'établissement : du 20 avril 2017 au 1^{er} mai 2017

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
MIRANDE Yves	principal	18 et 19 avril 2017	0546854862 ou 0686791515

Pour information :

- Le collège fermera ses portes le 13 juillet 2017 au soir et rouvrira le 24 août 2017 (avec présence des agents)

Lieux	DEPENSES										RECETTES						
	Transport	Héberg.	Visites	Divers	Total - 1	A.N.C.V.	Total - 2	TOTAL DEPENSES	Familles	Cross Parrainé	F.S.E.	Leclerc Marennes	Subv° CG17	Subv° CDC	Soirée Espagnole	Collège	TOTAL RECETTES
BARCELONE		19 987,64 €			19 987,64 €		0,00 €	19 987,64 €	16 500,00 €	1 041,90 €	750,00 €	114,68 €	500,00 €	264,41 €	100,70 €	715,95 €	19 987,64 €
CARDIFF	31 837,00 €		99,19 €		31 936,19 €	2,40 €	2,40 €	31 938,59 €	27 690,00 €	1 625,14 €	1 170,00 €	178,90 €	500,00 €	264,41 €	156,69 €	353,45 €	31 938,59 €
LA MONGIE	27 891,40 €				27 891,40 €		0,00 €	27 891,40 €	23 850,00 €	1 875,10 €	1 350,00 €	206,42 €		305,09 €	180,69 €	124,10 €	27 891,40 €
TOTAL					79 817,63 €			79 817,63 €									79 817,63 €

4 542,14 € 500,00 € 1 193,50 €

Lieux	Transport	Héberg.	Visites	Divers	Total - 1	A.N.C.V.	Total - 2	TOTAL DEPENSES	Familles	F.S.E.	UNSS	Subv°	Collège	TOTAL RECETTES
LA GUADELOUPE	2 250,00 €	1 530,00 €		529,61 €				4 309,61 €	200,00 €	400,00 €	200,00 €	3 100,00 €	409,61 €	4 309,61 €
TOTAL					4 309,61 €			4 309,61 €						4 309,61 €

MOULIN DU FÂ			1 088,00 €		1 088,00 €		0,00 €	1 088,00 €	256,00 €	640,00 €			192,00 €	1 088,00 €
FUTUROSCOPE	909,00 €		1 007,00 €		1 916,00 €			1 916,00 €	1 690,00 €	162,50 €			63,50 €	1 916,00 €
TOTAL					3 004,00 €			3 004,00 €						3 004,00 €

COUT TOTAL DES VOYAGES ET DES SORTIES	87 131,24 €	87 131,24 €
--	--------------------	--------------------

ETABLISSEMENT : 0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

Annexe 4 p1

Le 21/09/2016

Le Chef d'établissement
à
LYCEE MERLEAU PONTY

OBJET : Décision budgétaire modificative présentée pour information au conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-60 du code de l'éducation, j'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire modificative N°11 pour l'exercice 2016, et les pièces justificatives la concernant.

La décision budgétaire modificative N° 11 est immédiatement exécutoire.

Le Chef d'établissement,

YVES MIRANDE



ETABLISSEMENT :0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

Annexe 4 p2

Page n° 1
Le 21/09/2016

LISTE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 11
PRESENTEE POUR INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE 2016

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire			Type et libellé opération	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
21/09/2016	13	1	Aide Foot Milieu Scolaire LCOF	AP	PROJET 0FOOT	7448	21 Ressources spécifiques	500.00	500.00
		AP		PROJET 0FOOT					

Académie :
POITIERS

Exercice : 2016

MINISTRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
CHARENTE-MARITIME

Etablissement : 0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES
Téléphone : 0546853633

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 11
Présentée pour information au Conseil d'administration

Cette décision est exécutoire à compter du :
21/09/2016

YVES MIRANDE, chef d'établissement



Annexe 4 p3

Académie : POITIERS
Exercice : 2016

MINISTERE : Education Nationale

Etablissement : 0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENINES

Ordonnateur : YVES MIRANDE
Comptable assignataire : ODILE CHASSAGNOUX

DEPARTEMENT :
CHARENTE-MARITIME

Pièce B9.1
DBM INFO

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes
Activité pédagogique	183 001.14	500.00	183 501.14		176 564.40	500.00	177 064.40
Vie de l'élève	7 396.59	0.00	7 396.59		7 396.59	0.00	7 396.59
Administration et logistique	98 643.25	0.00	98 643.25		92 440.70	0.00	92 440.70
Total services généraux (1)	289 040.98	500.00	289 540.98		276 401.69	500.00	276 901.69
Restauration et hébergement	192 012.00	0.00	192 012.00		188 752.78	0.00	188 752.78
Bourses nationales	32 980.00	0.00	32 980.00		32 980.00	0.00	32 980.00
Total services spéciaux (2)	224 992.00	0.00	224 992.00		221 732.78	0.00	221 732.78
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	514 032.98	500.00	514 532.98		498 134.47	500.00	498 634.47

Résultat prévisionnel	-15 898.51	0.00	-15 898.51
CAF ou IAF	-13 307.96	0.00	-13 307.96

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL			
Total dépenses et recettes inscrites au budget	514 032.98	500.00	514 532.98
		498 134.47	498 634.47

Au p 4

EXERCICE 2016 - Edition du 21/09/2016

D.B.M. n°11		Exécutoire au 21/09/2016		Réf : Aide Foot Milieu Scolaire LCOF		Opération n°13		Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	AP	PROJET	0FOOT	7448	Activité pédagogique PROJET D'ETABLISSEMENT Classes Foot 6e et 5e Autres subventions					0.00	500.00
2	AP	PROJET	0FOOT		Activité pédagogique PROJET D'ETABLISSEMENT Classes Foot 6e et 5e	0.00	500.00	500.00			500.00